

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 21 septembre 2023, s'est réuni le 28 septembre 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE BONO	: Yves DREVES
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU (arrivée à 18h40)
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO (arrivée à 18h55) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Franck POIRIER - Marie-Noëlle KERGOSIEN

### Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE HEZO	: Guy DERBOIS a donné pouvoir à Noëlle CHENOT
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SARZEAU	: Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
SENE	: Sylvie SCULO a donné pouvoir à Katy CHATILLON-LEGALL jusqu'à son arrive à 18h55
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT Chrystel DELATTRE a donné pouvoir à Virginie TALMON Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT Patrick LE MESTRE a donné pouvoir à Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont été représentés :

**ARZON** : Catherine LECLERC a été représentée par Frédérique GAUVAIN

Ont été excusés :

**ILE-AUX-MOINES** : Philippe LE BERIGOT

**ILE D'ARZ** : Jean LOISEAU

Absents :

**GRAND-CHAMP** : Moran GUILLERMIC

**VANNES** : Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG

Mise en ligne le 04/10/2023

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20230928-230928\_DEL14-DE

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses a horizontal line, and loops back down and to the left.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE REUNION ET DE LOCAUX DE RANGEMENT  
AU VELODROME DE KERMESQUEL A VANNES**

**MARCHE N° 2023.038**

**LOTS N° 2 ET 4**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Gérard GICQUEL présente le rapport suivant :

Par délibération du conseil communautaire du 29 juin dernier, ont été attribués les lots suivants (à l'exception des lots n° 2, 3 et 4) :

Lot(s)	Désignation	Sociétés retenues	Montant € HT
01	Démolition - Gros oeuvre	SARL LE RAY	38 793,60 € HT
05	Isolation - Doublages - Cloisons - Plafonds - Menuiseries intérieures	ABI CREATION - SAS MALIWA	28 950,31 € HT
06	Revêtements de sols - Peinture	SARL SMP (Société Morbihannaise de Peinture)	12 107,19 € HT
07	Plomberie - Ventilation - Chauffage - Electricité	SARL SVEG	63 631, 03 € HT

Les lots n° 2 « charpente - ossature bois - bardage - menuiseries extérieures » et 4 ITE - enduit » ont été relancés selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

A l'issue de cette consultation, il vous est proposé de retenir les offres suivantes :

Lot(s)	Désignation	Sociétés retenues	Montant € HT
02	Charpente - Ossature bois - Bardage - Menuiseries extérieures	SARL GUYOT	77 357,26 € HT
04	ITE - Enduit	ELYSIO	15 507,01 € HT

A ce jour, le lot n° 3 « étanchéité » reste non pourvu.

Il vous est proposé de :

- d'attribuer les marchés aux deux sociétés nommées ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;
- de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces prestations, le cas échéant ;

Mise en ligne le 04/10/2023

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20230928-230928\_DEL14-DE

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

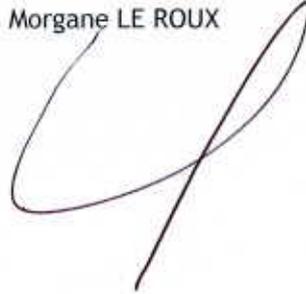
Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a loop on the right.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop on the left and a vertical stroke on the right.